

M. Chauveau a trouvé lors de son entrée au poste de surintendant de l'éducation, la plupart des difficultés en quelque sorte aplanies. Le zèle infatigable et l'énergie déployés par le vénéral Dr. Meilleur tout le temps qu'il fut à la tête du département, avaient triomphé de presque tous les obstacles et mis à néant l'opposition et le mauvais vouloir qu'on apportait dans un grand nombre de municipalités à l'exécution de la loi scolaire. Les contribuables avaient fini par comprendre les avantages que procure une bonne éducation populaire, et, sauf de très rares exceptions, partout ils se montraient disposés à seconder les vues du département pour l'avancement de leurs écoles.

Néanmoins, bien que de notables améliorations aient été faites depuis la mise en vigueur de notre système d'instruction publique, on ne peut se dissimuler qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Nous avons maintenant à travailler surtout pour que les connaissances que l'enfant acquiert à l'école puissent lui être profitables plus tard, dans le commerce de la vie. Si pénible que soit cet aveu, reconnaissons que l'école n'est pas fréquentée assez longtemps; l'enfant la quitte dès l'âge de dix à douze ans, justement à l'âge où le développement de son intelligence et de ses diverses facultés le mettrait en état d'étudier avec profit, et où les leçons qu'il reçoit étant mieux comprises, les connaissances qu'il y puise resteraient gravées pour toujours dans sa mémoire. Jusqu'à cet âge, il n'apprend que machinalement, sans trop comprendre le vrai sens des choses qui lui sont enseignées, sans savoir conséquemment jusqu'à quel point elles peuvent jamais lui être utiles. De là son peu de goût pour ce qu'on lui apprend, et le peu d'importance qu'il y attache. Une fois sorti de l'école, il ne s'en occupe plus. Aussi arrive-t-il souvent qu'au bout de quelques années, c'est à peine s'il sait encore lire et écrire.

Le moyen de remédier à ce fâcheux état de choses serait de trouver des moyens pour que l'enfant fréquente l'école plus longtemps, au lieu de l'en faire sortir au moment même où elle peut surtout lui être profitable.

Sans doute, la rareté et la charité de la main-d'œuvre contraignent en quelque sorte les parents à retirer leurs enfants de l'école, dès l'âge où ceux-ci sont capables de les aider dans leurs travaux. Mais, ainsi que le suggérait mon prédécesseur dans son rapport de l'année dernière, on devrait continuer à envoyer les enfants à l'école durant plusieurs hivers, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de connaissances pour qu'on puisse dire que l'école leur a été réellement profitable. Leurs services ne sont pas indispensables en hiver; on peut même s'en passer facilement, et leur temps ne saurait être mieux employé partout ailleurs que dans une classe.

Il serait aussi désirable que nos corporations scolaires fissent tous leurs efforts pour établir des classes du soir dans les centres ruraux qui par la densité de leur population donnent lieu de prévoir que ces classes y seront largement fréquentées. En effet, beaucoup de jeunes gens qui ont cessé d'aller aux écoles trouveraient là les moyens de perfectionner l'éducation qu'ils ont déjà reçue, soit en revoyant avec plus de développements et d'une manière plus complète celles des branches d'instruction qu'il n'ont qu'ébauchées à l'école, soit en étudiant celles qu'ils n'ont pas eu le temps d'y voir. Nos instituteurs d'école modèle se feraient, je n'en doute nullement, un devoir de répondre, moyennant une légère rémunération, au désir des commissaires et de la jeunesse dans toutes les localités où l'on essaierait d'ouvrir ces classes du soir.

Un autre point sur lequel je tiens à attirer l'attention du pays, et dont tout le monde reconnaîtra l'importance, c'est l'urgente nécessité qu'il y a de fonder des bibliothèques publiques. Nul doute en effet, qu'un certain nombre de volumes bien choisis, mis à l'usage de chaque paroisse

offriraient entre autres résultats désirables, celui d'empêcher que les jeunes gens n'oublient ce qu'ils ont appris à l'école, et de les porter même à agrandir le cercle de leurs connaissances. Je ne puis donc trop encourager l'établissement de ces bibliothèques, et je n'hésite pas à affirmer qu'en y mettant un peu de bonne volonté on trouverait dans un grand nombre de localités canadiennes les moyens d'arriver à ce but. Comment veut-on que l'enfant n'oublie point ce qu'il a appris à l'école, si on ne lui donne pas, dès qu'il en est sorti, des livres qu'il puisse lire avec plaisir et profit.

En composant ces bibliothèques de quelques bons ouvrages d'agriculture et d'horticulture, d'abrégés d'histoire relatifs aux différents peuples, tant anciens que modernes, de récits de voyages, de traités des arts et métiers, de livres de morale pratique et de saine littérature, on serait sûr d'avoir satisfait à un de nos besoins les plus pressants, si l'on veut que l'éducation populaire puisée à l'école produise quelque résultat vraiment durable et digne des sacrifices qu'elle impose.

Je me propose donc de demander à l'Assemblée législative, lors de sa prochaine session, un crédit destiné à aider à la formation de ces bibliothèques, et si, comme j'ose l'espérer, ma demande est favorablement accueillie, d'aviser sans retard au mode le plus profitable pour l'avancement de nos écoles de faire la distribution de ce crédit, distribution qui aura lieu probablement en livres, entre chacune des paroisses de la Province.

Je pense, à ce sujet, qu'il serait fort à propos qu'ici comme dans le Haut-Canada, on établit un dépôt de livres d'école, cartes géographiques, livres de lecture pour les bibliothèques etc., dont l'écoulement pourrait s'effectuer à des prix très réduits, le département ne tenant qu'à se rembourser du coût de ses achats, lesquels seraient toujours au plus bas taux, grâce aux quantités considérables qu'il prendrait à la fois.

Déjà mon prédécesseur a tenté d'établir le dépôt dont je parle. Mais il s'est trouvé arrêté dans ses vues par un certain esprit d'opposition contre lequel il n'a pas cru devoir lutter ouvertement, persuadé que le public intéressé dans la question viendrait bientôt à comprendre tous les avantages d'une telle innovation. Le fait est là devant nous pour le prouver, et c'est à cela que le Haut-Canada doit en grande partie le succès de ses écoles.

Ainsi que le constatent les rapports de plusieurs des inspecteurs d'écoles, une des principales causes assignées à la lenteur des progrès qu'on remarque dans nos établissements scolaires, à la campagne surtout, est le manque d'assiduité aux classes de la part des enfants. Je sais qu'il y a des obstacles à une assistance régulière des élèves à l'école, avec un climat aussi rigoureux que le nôtre, et si l'on tient compte de la nécessité où se trouvent les parents, vu la rareté de la main-d'œuvre, de garder leurs enfants, chez eux pour s'en faire aider dans leurs travaux une partie des saisons où ceux-ci pourraient le plus facilement suivre à l'école.

Je ne saurais trop insister auprès des parents et de ceux qui ont sincèrement à cœur la prospérité et le succès de l'enseignement populaire, pour qu'ils mettent tous leurs efforts à obtenir des enfants une plus grande assiduité à l'école.

Il ne peut y avoir, je le répète, aucuns progrès généraux satisfaisants qu'à cette condition.

J'ai l'intention de créer quelques prix spéciaux pour cet objet; ces prix seront distribués dans chaque école, et un autre prix de plus grande valeur sera donné à l'élève qui aura été le plus assidu de la municipalité. L'inspecteur d'écoles sera chargé de cette distribution, ayant soin de n'accorder des prix que dans les municipalités où ils auront été véritablement mérités.

On trouvera annexé à ce rapport un extrait de celui